

# CONSEIL MUNICIPAL DE VOUZAN

\*\*\*\*\*

## COMPTE-RENDU SEANCE DU 10 JUILLET 2020

L'an deux mille vingt, le dix juillet à dix-neuf heures

Le Conseil Municipal de cette Commune, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au lieu ordinaire de ses séances, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Thierry HUREAU, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 15

Date de convocation du Conseil Municipal : 02 Juillet

**Présents :** M. Kévin BRANLÉ, Mme Brigitte BROCHETON, Mme Patricia CHARANNAT, Mme Christelle DULAU, Mme Hélène FERRO, M. Christian GÉARDRIX, M. Thierry GUILLAUME, M. Thierry HUREAU, M. Cyril JIGOREL, Mme Delphine LAIZET, M. Guy LOUCHART, Mme France STIVIL.

Absents excusés : M. Pierre LEGER (pouvoir à M. Thierry HUREAU), M. Guillaume PERIN

Mme Nathalie MONTIGNY a été nommée secrétaire, en vertu de l'article L.2121-15 du C.G.C.T.

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut délibérer.

### **Objet : Elections Sénatoriales – Elections des délégués et des suppléants du Conseil Municipal**

En prévision des élections sénatoriales qui se dérouleront le 27 septembre 2020, et en application des articles L 283 et suivants du Code électoral, il convient de procéder à la désignation des Grands Electeurs au sein des Conseils Municipaux. Trois Titulaires et trois Suppléants sont à élire à bulletin secret et séparément. Il est fait appel à candidature :

Mme Brigitte BROCHETON, M. Thierry GUILLAUME, M. Thierry HUREAU (Maire), M. Pierre LEGER se sont portés candidats pour être titulaires et ont obtenu :

- Brigitte BROCHETON	10 voix
- Thierry GUILLAUME	10 voix
- Thierry HUREAU	12 voix
- Pierre LEGER	9 voix
- Kévin BRANLÉ	1 voix

- délégués titulaires (3) : Mme Brigitte BROCHETON, M. Thierry GUILLAUME, M. Thierry HUREAU (Maire),

Mme Patricia CHARANNAT, Mme Hélène FERRO, M. Kévin BRANLÉ, M. Pierre LEGER se sont portés candidats pour être suppléants et ont obtenu :

- Patricia CHARANNAT	13 voix
- Hélène FERRO	13 voix
- Kévin BRANLÉ	9 voix
- Pierre LEGER	7 voix

- délégués suppléants (3) : Mme Patricia CHARANNAT, Mme Hélène FERRO, M. Kévin BRANLÉ

Ce seul point étant autorisé à l'ordre du jour, la séance est levée à 19 h 46

Le Maire  
Thierry HUREAU

